

Société | Émission « 4 médias » : qui sont les aidants et comment les soutenir ?



Qui sont les aidants, que font-ils et que peut-être mis en place pour les soutenir ? Pour répondre à cette question sociétale au cadre législatif récent, deux invités ont échangé sur le sujet, avec les journalistes présents lors de l'émission diffusée sur O2 Radio (91.3FM). Ainsi, Séverine Zakoian, fondatrice et directrice générale de l'entreprise bordelaise d'aide à la personne Ernesti et Sébastien Saint-Pastour, conseiller départemental de la Gironde, président de la commission Handicap et Inclusion ont dressé un tour d'horizon national et local de la situation des aidants.

Les aidants sont onze millions en France, trois cents mille en Gironde. A l'occasion de la journée nationale des aidants, qui s'est déroulée le 06 octobre, plusieurs politiques, nationaux comme locaux, se sont emparés de la question, Emmanuel Macron en tête. Le Président de la République a en effet exprimé sa gratitude aux proches aidants, en leur rappelant qu'ils « n'étaient pas seuls ». L'enjeu est d'importance, car s'ils sont onze millions aujourd'hui, le Ministère de la Santé annonce qu'un actif sur quatre sera aidant en 2030, du fait du seul vieillissement de la population.

Dans la majorité des cas (86 % d'après un baromètre BVA April en 2018), les aidants s'occupent d'un membre de leur famille, qu'il soit âgé ou en perte d'autonomie, à raison d'au moins vingt heures par semaines en moyenne pour 82% des cas. Un aidant sur deux doit allier cet engagement avec sa vie professionnelle. Si les aidés sont soutenus par leurs proches, les aidants, eux, ne sont pas ou peu soutenus. Ils peuvent par exemple bénéficier de l'Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA), lancée par la Caisse des Allocations Familiales début octobre. Elle représente un montant journalier de 52,08 euros par jour (pendant 66 jours maximum) pour un aidant vivant seul, « une somme dérisoire comparée à la présence quotidienne nécessaire pour une personne en perte d'autonomie », commente Christophe Colas, aidant familial.

« Souvent à bout physiquement et psychologiquement »

Le soutien aux aidants, une entreprise et une collectivité en font leur mission. Ainsi, [l'entreprise bordelaise Ernesti](#),

fondée en 2017, met des étudiants en santé à dispositions des familles souhaitant une prise en charge de leur proche en perte d'autonomie. « Les aidants sont souvent à bout physiquement et psychologiquement, précise Séverine Zakoian, co-fondatrice d'Ernesti. Nos étudiants – ou 'Chouettes' – permettent aux aidants de se reposer ou s'occuper d'eux en s'occupant de leur proche ».

A la veille de la journée nationale des aidants, le Conseil Départemental de la Gironde a voté une feuille de route d'aide aux aidants. L'occasion pour Sébastien Saint-Pasteur d'aborder l'action départementale en faveur des aidants. L'élu tient à rappeler que l'aidance concerne ceux qui s'occupent personnes âgées, mais aussi de personnes en situation de handicap. « Notre société vieillit. Les besoins en accompagnement sont de plus en plus importants. Il ne faut pas oublier que les aidants sont, par définition, non professionnels », précise l'élu.

Selon lui, les familles sont souvent face à un parcours du combattant pour accéder aux dispositifs de soutien aux aidants. Séverine Zakoian comme Sébastien Saint-Pasteur insistent sur l'importance de la pédagogie et du soutien psychologique vis-à-vis des aidants et estiment que « beaucoup de choses restent à faire pour leur faciliter la vie ».

L'émission complète est à retrouver sur le site internet d'O2 Radio.

Yvan Denéchau

Crédit Photo : DR

Publié sur aqui.fr le 13/10/2020

[Url de cet article](#)